

# Réfugiés d'Indochine

*Le Canada triple sa capacité d'accueil  
et met en relief les aspects politiques du problème.*

Le gouvernement de M. Joe Clark, issu des élections législatives du 22 mai dernier, était à peine en place qu'il avait à prendre position sur le problème des réfugiés d'Indochine. Déjà, en juin, le sommet de Tokyo lui en donnait l'occasion. En juillet, il exposait son point de vue d'une manière plus complète à la conférence de Genève (1). A la veille de cette conférence, le gouvernement rendait publiques les grandes lignes de son programme. Celui-ci prévoit l'entrée au Canada de cinquante mille réfugiés du sud-est asiatique au cours des deux années 1979 et 1980, objectif qui correspond à peu près au triple des autorisations données antérieurement. Le programme repose sur une formule originale qui vise à lier l'effort public à l'effort privé : les pouvoirs publics accueilleront un deuxième réfugié pour tout réfugié qui sera parrainé par le secteur privé. C'est le total qui pourrait atteindre le chiffre de cinquante mille. Le gouvernement a décidé en outre de créer une «caisse pour les réfugiés» destinée à recueillir des fonds et d'ouvrir deux importants centres d'accueil, l'un au Québec, l'autre en Alberta. Il a réservé enfin à l'intention des réfugiés près de seize mille places d'avion d'ici à la fin de l'année.

Ces décisions placent le Canada au deuxième rang des pays qui accueilleront le plus de réfugiés en 1979, derrière les Etats-Unis. Leur annonce, au paroxysme du drame des «boat people», faisait écho à un réel mouvement d'opinion dont témoignaient de nombreuses réactions émanant de tous les horizons du pays. Organismes créés en vue de l'aide aux réfugiés, mouvements sociaux, institutions religieuses ou philanthropiques, groupes de simples citoyens ont interpellé la conscience nationale déjà sous le coup d'images et de récits bouleversants. Deux exemples parmi bien d'autres : le

gouvernement du Québec déclarait pouvoir accueillir le tiers des cinquante mille réfugiés attendus d'ici au 31 décembre 1980 et la municipalité d'Ottawa se proposait d'en accueillir quatre mille à elle seule. Par la suite, on a perçu un sentiment d'appréhension pouvant conduire la vague humanitaire à un certain «ressac». Nombreux sont les Canadiens qui ont demandé si l'économie du pays était bien en état d'intégrer des réfugiés en si grand nombre alors que le chômage touche 8 % de la population active et ne donne pas de signes de décroissance. Selon le ministre de l'emploi et de l'immigration, il n'y a pas d'inquiétude à avoir à ce sujet car les Indochinois s'intègrent généralement bien au marché du travail. Au surplus, la proportion habituelle des femmes sans profession et des enfants parmi les réfugiés laisse prévoir que le tiers seulement des réfugiés entreront dans la catégorie des personnes actives. L'expérience qu'apporteront les mois qui viennent devra confirmer ces prévisions.

Sur le plan des relations internationales, le gouvernement canadien estime qu'il ne suffit pas de tenter de soulager des milliers de malheureux chassés de leur pays : il faut encore s'attaquer aux causes du drame. Or, «il est évident, a dit à Tokyo Mlle MacDonal, ministre des affaires extérieures, que Hanoï poursuit une politique systématique d'expulsion, fondée sur l'ethnie, d'un secteur entier de la population qui a des racines profondes au Vietnam». Tout en reconnaissant le droit qu'a tout homme de quitter son pays, le gouvernement estime que les déplacements doivent se faire «dans le respect des droits de la personne, sans contrainte physique ou morale et sans expulsion active». A la tribune de la conférence de Genève, Mlle MacDonal n'a pas craint d'affirmer que la communauté internationale avait le devoir de condamner «comme une



Mlle Flora MacDonal,  
ministre des affaires extérieures.

violation sans scrupules et flagrante des droits de l'homme toute tentative faite pour exiler ou éliminer un groupe ethnique ou un groupe socio-économique». «Nous ne pouvons pas, a-t-elle dit par la suite aux représentants de la presse, tourner autour du pot dans cette affaire; on me reproche de mêler politique et humanitarisme, mais est-ce qu'inviter les nations à accueillir des réfugiés ou leur demander une aide financière n'est pas un geste politique?» Lorsque, en février dernier, le Vietnam s'est engagé dans un conflit avec le Kampuchéa (Cambodge), le gouvernement canadien a suspendu l'aide canadienne au Vietnam (2) et souhaité que d'autres pays s'engagent dans la même voie. Le Canada reste prêt cependant à répondre à des demandes à caractère humanitaire.

1. Convoquée par le secrétaire général des Nations unies, la conférence internationale «sur les personnes déplacées du sud-est asiatique» a réuni les délégations de soixante et onze pays les 20 et 21 juillet derniers.

2. Les mesures de suspension ne s'appliquent pas aux programmes d'assistance auxquels le Canada contribue par le canal des organismes internationaux.